

LE PRELEVEMENT A LA SOURCE

✓ **Objectifs** :

- ✓ Décrire le fonctionnement et les principes du prélèvement à la source,
- ✓ Traiter les cas spécifiques,
- ✓ Anticiper les risques et les enjeux du prélèvement à la source.

✓ **Durée et Date** :

- ✓ 1 jour – Le jeudi 13 décembre 2018

✓ **Lieu** :

- ✓ Sur site CAPEB ou Campus consulaire – 11 rue Philippe LEBON – 87000 LIMOGES

✓ **Programme** :

- **Le fonctionnement et les principes du calendrier à la source**
 - Le calendrier de mise en œuvre et point sur les décrets en cours et à venir
 - Les informations à collecter en amont
 - Connaître et comprendre le vocabulaire fiscal : taux neutre, taux réel, taux individuel, année blanche...
 - Les revenus concernés par le prélèvement à la source (traitements, salaires, pensions, retraites, revenus fonciers, IJSS etc...)
 - Quelles informations fiscales allez-vous détenir précisément sur vos salariés ?
 - Le fonctionnement de ce prélèvement : qui collecte et comment ?
 - Identifier vos interlocuteurs au sein de l'administration publique
- **Le traitement des cas spécifiques**
 - Comment gérer le prélèvement sur les revenus variables et les revenus exceptionnels,
 - Les impacts au niveau de la paie lors d'un changement de situation familiale d'un salarié,
 - Comment s'effectuent les régularisations,
 - Le traitement des entrées et sorties en cours d'année,
 - Le cas des CDD et des personnels extérieurs à l'entreprise,
 - Les TNS (Travailleurs Non-Salariés) : le calcul de l'acompte et son ajustement.
- **Anticiper les risques et les enjeux du prélèvement à la source**
 - Quels risques en cas de retard de versement ou d'erreur sur le taux appliqué ?
 - Les responsabilités de l'employeur et du salarié sur les déclarations et le traitement du PAS,
 - Le montant des amendes en cas de fraude volontaire,
 - Qu'est-ce que le rescrit fiscal.
- **La protection des données fiscales dans l'entreprise**
 - Les notions de confidentialité et du secret professionnel pour les équipes de paie,
 - L'impact du RGPD sur le traitement et le stockage des données fiscales.

✓ **Exercices d'application :**

- Les mentions obligatoires à faire figurer sur le bulletin de salaire,
- Maîtriser les informations et échanges à venir avec les représentants du personnel,
- Les impacts directs : DSN, bulletins... La charge de travail supplémentaire à prévoir en RH,
- Les impacts indirects : la baisse de salaire (anticiper les questions des salariés).

✓ **Méthodes pédagogiques:**

- Apports théoriques et méthodologiques,
- Exercices pratiques individuels,
- Etudes de cas,
- Remise d'un support pédagogique.